

L'actualité du village

Chères Igonaises, chers Igonais,

Cette année, l'été a été particulièrement calme avec cependant quelques faits ponctuels qui viennent troubler la sérénité et la tranquillité de notre village. Nous développerons ces sujets un peu plus loin dans ce bulletin.

Dans notre précédente publication, nous sollicitons les associations afin de rendre compte également de leurs actions au sein de notre village. Dans ce numéro, nous évoquerons les fêtes d'été organisées par l'AFI (Association Festive Igonaise) mais aussi des actions entreprises notamment par les associations « Tout se sème » et « Chatszen ».

Les travaux débutés en début d'année se sont poursuivis durant l'été, notamment avec des actions sur la voirie, l'école et les équipements sportifs.

Enfin, comme dans chaque communication écrite ou publique, nous lançons un appel au civisme de chacun et à son rôle citoyen au cœur de notre village afin de vivre en sécurité et avec sérénité. La propreté de notre village est l'affaire de tous, comme le respect des règles de la route, la vigilance par rapport aux incivilités et l'entretien des propriétés privées.

Bonne lecture.

L'équipe Municipale.

Les fêtes d'été 2024.



Les fêtes d'été du village se sont déroulées les 19,20 et 21 juillet.

Organisées toujours avec passion par l'Association Festive Igonaise, cette édition a connu un beau succès malgré le temps mitigé.

Le vendredi soir, 170 inscrits au trail, beaucoup de monde également à la marche, sur un beau parcours sélectif menant à l'Ermitage.

Samedi, les Olympiades ont permis de partager quelques grands moments sportifs. Le repas du soir a réuni 294 personnes qui ont pu assister avant le déluge à un très beau feu d'artifice. Le bal sous la pluie a rafraîchi et fait le bonheur des plus jeunes.

Dimanche après la messe et la cérémonie au Monument aux Morts, un apéritif a conclu ces fêtes 2024. Un grand merci à tous les bénévoles de l'AFI pour avoir réuni autant de monde durant 3 jours avec un beau programme. Le service et la qualité du repas du samedi soir ont fait l'unanimité. Bravo et à l'année prochaine.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux FACEBOOK, INSTAGRAM ET INTRAMUROS.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Travaux 3ème trimestre

Après l'achèvement des travaux de la rue de la Monjoie, le traitement du carrefour de l'Isarce et la création du parking rue du Martinet, d'autres travaux sont intervenus au cours du 3ème trimestre.

Chaussée du Cassoura, parking du Cassoura, Chemin du Ges.

La route du Cassoura avait vraiment besoin d'être refaite, de nombreux trous s'étant formés au fil des ans. Début juillet, l'entreprise Loustau en partenariat avec l'entreprise Colas ont réalisé en deux jours les travaux de réfection de toute la chaussée du Cassoura sur 1,3 kilomètres. En même temps le parking a été renivelé. Enfin, les nombreux trous présents depuis des années sur le chemin du Ges ont été bouchés rendant cette voie plus praticable.

Le montant de ces travaux s'élève à 53 054,23 € TTC, nous avons eu le soutien du Département des Pyrénées-Atlantiques sur ce projet à hauteur de 18 015,83 €. Le restant étant financé par nos fonds propres.

Il est dommage que certaines personnes indélicates se soient permises de faire du « drift » sur le parking dès la fin des travaux. Une réflexion est engagée sur l'aménagement de ce parking.



Court de tennis



Le court de tennis de la commune à côté de la salle Louis Duger avait été construit dans les années 90.

Ce terrain est très fréquenté par de nombreux joueurs amateurs et méritait un petit coup de jeune.

Du rouge et vert, nous sommes passés au bleu et vert, avec également la réparation des petites fissures et le changement du filet.

Le coût de l'opération s'élève à 7 020 € financé par les fonds propres de la commune.

Travaux école

En début d'année scolaire, nous avons constaté que des petites crevasses se formaient par endroits au niveau du sol de la classe des grands à l'étage du bâtiment de l'école.

Après le passage de l'expert technique et de l'expert de l'assurance, ils nous ont confirmé qu'il n'y avait aucun risque quant à l'utilisation de ces locaux.

Il s'agit d'un défaut dans la chape légère mise en place lors des travaux de l'école en 2014. Ces travaux étant couverts par l'assurance dommages ouvrage, nous avons souhaité entreprendre des travaux de réfection de la chape et du sol durant les grandes vacances.

Les travaux ont été réalisés par la SARL Pierre Carrelage pour 10 415,06 € TTC et l'entreprise Aduritz pour 5 301,48 € TTC. Notre assureur Groupama nous a remboursé la somme de 15 081 €.



N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK, INSTAGRAM ET INTRAMUROS.**

Ne pas jeter sur la voie publique.



Eclairage Public



Dans la nuit du 11 au 12 juillet, nous avons été victimes d'un vol de câbles électriques sur le réseau d'éclairage public le long de l'avenue du Pic du Midi. Pourtant, ce réseau est enterré ce qui n'a pas empêché les malfrats de dérober 800 mètres de câble et de mettre par conséquent une trentaine de poteaux hors service.

Une plainte a été déposée, une déclaration effectuée à l'assurance. De nombreux vols de ce type ont eu lieu sur les communes autour de Pau, ce qui a fortement retardé l'expertise.

Outre le préjudice financier pour la commune estimé à ce jour à environ 25 000 €, il faut aussi noter le danger initié par cet acte, notamment pour les piétons durant la nuit. Nous pensons notamment aux enfants qui prennent le bus tôt le matin à l'arrêt proche de la station-service.

Heureusement, dès l'expertise réalisée début septembre, les travaux ont été réalisés par l'entreprise CEGELEC pour un rétablissement de l'éclairage le 20 septembre.

L'entreprise GROUPAMA devrait couvrir ce préjudice à hauteur du coût des réparations déduction faite de la franchise.

Ecoles

Ecole primaire publique Arc en Ciel.



Pour clôturer l'année scolaire en juillet dernier, les élèves de l'école Arc En Ciel d'Igon ont participé à une journée spéciale olympiades, organisée par les enseignantes et la Récré de JC, une entreprise spécialisée dans l'animation et les activités ludiques pour enfants. Les olympiades se sont déroulées toute la journée à l'espace de la Chênaie et dans la salle des sports.

Pas moins de 60 enfants, répartis en 12 équipes ont pu participer à des épreuves variées, sportives et ludiques, allant du saut en longueur en passant par des jeux de réflexion et d'adresse.

L'organisation impeccable de la Récré de JC et des enseignantes, les parents bénévoles qui ont joué un rôle essentiel dans le bon déroulement de la journée ont contribué à faire que cette manifestation soit un véritable succès.

Ces olympiades ont permis aux élèves de l'école de développer leur esprit d'équipe, leur sens de la compétition et de passer un moment inoubliable en compagnie de leurs camarades.

Le lundi 2 septembre, 67 élèves ont fait leur rentrée à l'école Arc en Ciel, répartis dans trois classes.

Le personnel communal des services périscolaires reste inchangé, il assure les garderies, le service cantine et l'entretien des locaux. Ainsi Gaëlle, Christine et Corinne, depuis plusieurs années, sont les référentes auprès des enfants, des familles et de la municipalité. Elles veillent au bon déroulement des services et au bien-être des enfants, en collaboration avec le personnel enseignant. Leur rôle est essentiel pour assurer une relation de confiance et de proximité entre la commune et les familles.



N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Le Beau Rameau

L'ensemble scolaire du beau rameau avec 100% de réussite au Brevet, (95 % des candidats ont obtenu une mention), avec au baccalauréat général, 100% de réussite, au CFG (certification de formation générale) 100% de réussite, et dans les filières professionnelles 97,5% de réussite, c'est donc 99% des élèves qui ont passé un examen qui l'ont décroché. Ces résultats sont le fruit du travail des candidats et la persévérance du corps enseignant.

Bravo à toutes et tous !



Fin du mois de septembre les enfants du primaire de l'école Beau Rameau ainsi que leurs enseignantes, accompagnés également de lycéens de l'établissement participaient à la journée "Nettoyons la nature".

Merci à eux pour avoir parcouru les bois d'Igon et d'avoir ramassé les déchets laissés par quelques indéclicats.

Espérons que dans un futur proche, ces journées seront inutiles.



Soirée diplômes.



Pour la seconde année, vendredi 13 septembre au soir avait lieu une réception afin d'honorer les jeunes diplômés Igonaises et Igonais de l'année 2024. Ainsi une vingtaine de jeunes ayant obtenu un diplôme, du brevet des collèges en passant par le bac, jusqu'aux diplômes de l'enseignement supérieur ou de filières professionnelles, ont été félicités individuellement pour leur travail et leur réussite, en présence de représentants des deux écoles d'Igon, des familles, et des membres du conseil municipal.

Il est important d'encourager les jeunes, de les valoriser et de les soutenir dans leurs efforts. Les encouragements sont un moteur de motivation à poursuivre leurs études ou à se lancer dans leur carrière professionnelle. La soirée s'est achevée par une soirée Hamburgers/plancha.

Toutes les informations contenues dans ce bulletin sont développées sur le site internet de la Mairie : <https://www.igon.fr>

Agenda

Date et heure	Evènement	Lieu	Organisateurs
Vendredi 25 octobre 19h	Réception nouveaux habitants	Maison pour Tous	Municipalité
Du 1 ^{er} novembre au 30 novembre	Exposition photos Florence Reynaud	Mairie	Florence Reynaud/Municipalité
Lundi 11 novembre 11h30	Cérémonie Armistice 14/18	Monument aux Morts	Anciens combattants.
Jedi 12 décembre 12h	Repas des Anciens	Maison pour Tous	Municipalité
Samedi 14 décembre 14h30	Journée et goûter de Noël des enfants	Salle Louis Duger	AFI
Jedi 19 décembre 18h00	Fête de Noël de l'école Arc en Ciel	Salle Louis Duger	APE/Ecole
Vendredi 10 janvier 2025 19h00	Vœux du Maire	Salle Louis Duger ou Maison pour Tous	Municipalité

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK, INSTAGRAM ET INTRAMUROS.**

Ne pas jeter sur la voie publique.

